

## Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Dronne aval

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Comité syndical du 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes de Rioux-Martin, sous la présidence du Président, M. Stéphane BEGUERIE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LAVALETTE TUDE DRONNE						
Communes	Délégués titulaires	Titulaire	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant	Participent aux délibérations
AUBETERRE-sur-DRONNE	M. MAFFRE Xavier			M. POUPEAU Daniel	X	X
BARDENAC	M. POIRIER Dany			M. BIDEAU Arnaud		
BAZAC	Mme CHADEFAUD Nelly	X		M. PELLISSIER Yoann		
BELLON	M. MONTIGAUD Laurent			Mme VIGIER Aline		
Commune nouvelle de BOISNE-LA TUDE	Mme CELERIER Lysiane	X		M. NOUAILHAS Alain		
BONNES	M. BEGUERIE Stéphane	X		M. ROUSSILON Nicolas		
BORS	M. BOURDIGEAUD Pascal			M. BOURDIGEAUD Louis		
BRIE-sous-CHALAIS	M. DOUGAL Romain			M. BORDE Fabrice		
CHALAIS	M. BOUDEAU Jérémy	X		M. BONIN Joël	X	
CHÂTIGNAC	Mme BERGEON-PARQUIER Lydie			Mme PETIT Murielle		
COURGEAC	M. TOUZEAU Henri			M. RIPAUD Jérôme		
COURLAC	M. MELUN Ludovic			M. Di VIRGILIO François		
CURAC	M. GELINEAU Yvon		M. BEGUERIE Stéphane	M. GEORGES Noël		
Les ESSARDS	M. FERCHAUD Michael			M. DESROSIER Jean-Marie		
JUIGNAC	M. PETIT Christophe			M. VRIGNAUD Jérôme		
LAPRADE	M. BRARD Cyril	X		M. CHAUVIT Baptiste		
MEDILLAC	M. TARDE Claude			Mme DELPIT Nathalie		
MONTBOYER	M. HOVART Benjamin			M. GENDRON Jonathan		
MONTIGNAC-le-COQ	M. DESERT Alain			M. BEAUVAIS Damien		
Commune nouvelle de MONTMOREAU	M. HERBRETEAU Bernard	X		M. DESBROSSE Jérôme		
Ex AIGNES et PUYPEROUX	Mme HUGUET Myriam	X		Mme CHARRANNAT Corinne		
Ex ST AMANT de MONTMOREAU	M. PAUL-HAZARD Michel	X		Mme GODREAU Sandrine		
Ex SAINT-EUTROPE	M. BRUNO Thierry	X		Mme BLANDINEAU Annette		
Ex SAINT-LAURENT de BEL.	M. FRETIER Philippe	X		M. CARTER Maximilian		
NABINAUD	M. GRARE Didier			M. MARCHAND Denise		
ORIVAL	M. DUMAS Lucien			M. LABROUSSE Joël		
PILLAC	Mme BOUILLON Géraldine	X		M. GILLET Valentin		
RIOUX-MARTIN	M. VESSIERE Jean-François	X		M. JALLET Bernard		
RONSENAC	M. GUIGNARD Quentin			Mme MARTEAU Clarisse		
ROUFFIAC	M. RIBEREAU Jean-Marie	X		M. VINCANT Jean-Pierre		
SAINT-AVIT	M. GUITARD Fabrice	X		M. PASQUIER Mickaël	X	
SAINT-LAURENT-des-COMBES	M. BOURDIER Christian			M. CHAGNAUD Patrick		
SAINT-MARTIAL	M. BOISPERTUIS Yoann			M. CALLUAUD Xavier		
SAINT-QUENTIN-de-CHALAIS	M. BOULLIN Sébastien	X		M. DOUSSAINT Alexandre		
SAINT-ROMAIN	M. RICHARD William	X		M. GELISSE Ghislain		
SAINT-SEVERIN	M. BENOIT Patrick			M. MERCIER Bruno		
YVIERS	Mme RICHARDS Dominique			M. Manuel BONNEAU		

## COMMUNAUTE DE COMMUNES 4 B SUD CHARENTE

Communes	Délégués titulaires	Titulaire	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant	Participent aux délibérations
BROSSAC	M. Jean-Pierre CHARBONNIER			M. GODET Sylvain		
SAINT-FELIX	Mme Marie-Claire AUBRIT	X		M. GOHIN Christian		

## COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE SAINTONGE

Communes	Délégués titulaires	Titulaire	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant	Participent aux délibérations
La BARDE	M. ROUX Jean-Michel			M. POINEAU Laurent		
BOSCAMNANT	M. BORDE Pierre	X		Mme FEUILLET Claudine	X	
La GENETOUBE	M. GROSLAUD Didier			M. BERGER Bernard		
SAINT-AIGULIN	Mme DRIBAUT Anne	X		M. PELET Patrice		
SAINT-MARTIN-de-COUX	M. HERVOUET Pascal			Mme PETIT Nadine		

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA CALI

Communes	Délégués titulaires	Titulaire	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant	Participent aux délibérations
CHAMADELLE	Mme BLANCHETON Sophie			M. MUSSOT Gérard	X	X
COUSTRAS	Mme RAMOS Laura	X		Mme CHOLLET Marianne		
Les EGLISOTTES-et-CHALAURES	M. GUILLEMOT Bernard	X		M. DUBOIS Gérard		
Le FIEU	M. PLUVINAGE Alain	X		Mme DUCHOZE Edwige		
LAGORCE	M. ALLARD Michel	X		Mme DALLA MUTA Martine		
Les PEINTURES	M. BLANC Jacques	X		M. JOUANET Arnaud		
SAINT-CHRISTOPHE-de-DOUBLE	M. ARNOUD Alain	X		M. COUTAUD Yannick		

Date de la convocation : 14 mars 2024 - Quorum : 26

Nbre total de délégués titulaires : 51 - Nbre de délégués titulaires présents : 25

Nbre total de délégués suppléants : 51 - Nbre total de délégués suppléants présents : 5

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 2

Nbre total de pouvoirs : 1 : M. GELINEAU Yvon a donné son pouvoir à M. BEGUERIE Stéphane

Nbre de votants : 28

Secrétaire de séance : M. VESSIERE Jean-François

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, technicien milieux aquatiques, SABV DA
- M. BONDU Valentin, technicien milieux aquatiques, SABV DA
- M. GAUTHARD Axel, technicien milieux aquatiques, SABV DA
- Mme CHAPRON Géraldine, adjointe administrative, SABV DA

**OBJET : Contribution des membres pour 2024****EXPOSE :**

Il est rappelé l'article 11, issu des derniers statuts du syndicat (arrêté Préfectoral du 03/12/18) :

**Article 11 : Clé de répartition** : la contribution des membres adhérents aux dépenses du syndicat est déterminée au prorata de la surface de bassin versant de la Dronne pour  $\frac{1}{2}$  et de la population de chaque membre adhérent pour  $\frac{1}{2}$ .

La part de la population totale prise en compte est proportionnelle à la superficie territoriale du membre situé dans le bassin versant de la Dronne. Les critères de répartition des charges seront actualisés par délibération du syndicat lors de chaque adoption de programmes de travaux placés sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat, comprenant l'aménagement et l'entretien de longueurs de rives supplémentaires, de toute nouvelle adhésion d'un membre au syndicat et de nécessités d'évolutions et/ou d'orientations nouvelles de la collectivité.

Le critère population totale sera actualisé annuellement sur la base des données fournies par l'INSEE.

Il est ensuite présenté la grille répartition des charges, pour 2024, avec les communes et les linéaires de cours d'eau mis à jour, ainsi que la population légale du dernier recensement (population totale INSEE en vigueur au 01/01/2023).

Le montant, de la grille de répartition des charges des membres, pour l'année 2024, a été abordé lors du débat d'orientation budgétaire du 21/02/2024, préalable à cette réunion.

Il est présenté différentes simulations allant de 220 000 € à 240 000 € pour 2024, à répartir entre les 4 EPCI du territoire, en fonction de la clé de répartition présentée ci-dessous.

Au cours du DOB de cette année, il a été présenté la situation financière du syndicat et engagé une réflexion sur les contributions des membres pour 2024. Il est ressorti des échanges qu'au regard de l'inflation et des baisses de subventions des partenaires financiers, il serait préférable d'augmenter légèrement les contributions des membres en 2024 afin de pouvoir garder le même niveau de services et permettre la réalisation des actions engagées dans les PPG.

Il est proposé de retenir la grille de répartition des charges à **230 000 €** avec une augmentation de 4.54 %.

**Grille de répartition des charges avec population INSEE 2023**

NOM des communes par EPCI	Codes INSEE	Dept.	Population totale 2020 INSEE en vigueur au 1er janvier 2023	% du territoire concerné par les BV Tude Dronne sur les Dept 16/17/33	Population (A) proratisée au % du territoire concerné par les BV Tude Dronne (16/17/33)	Proportion de population (%A) communale par rapport à la population totale	Surface (B) communale en ha dans le Bassin versant Dronne dept 16/17/33 en ha	Proportion de surface (%B) communale par rapport à la surface totale	50 % population + 50% surface = (% A +% B)/2	Contributions des EPCI en 2024 230 000€ / (% A +% B)/2
<b>CDC Lavalette Tude Dronne</b>										<b>129 958 €</b>
Total			14599		11474	46	43925	66,836	56,50	
<b>Communauté d'agglomération du Libournais</b>										<b>61 066 €</b>
Total			16178		9674	38,93	9314	14,17	26,55	
<b>CDC de Haute Saintonge</b>										<b>34 671 €</b>
Total			5008		3400	13,68	10822	16,47	15,07	
<b>CDC des 4B</b>										<b>4 305 €</b>
Total		Total	37484		24851	100,00	65721	100,00	100,00	<b>230 000 €</b>

**RESOLUTION :**

**Le Comité Syndical, après le vote suivant :**

- Votants : 28
- Voix exprimées : 28
- Majorité absolue : 15
- Pour : 27 voix
- Contre : 0
- Abstention : 1 voix

**DECIDE :**

- **D'ADOPTER** la grille de répartition des charges 2024, présentée ci-dessus, pour un montant total de 230 000 €,
- **D'INSCRIRE** cette somme de 230 000 € au budget primitif 2024, en recettes de fonctionnement,
- De **DONNER** le pouvoir au Président de signer les pièces concernant les présentes décisions.

Fait les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire  
Jean-François VESSIERE



Le Président,  
Stéphane BEGUERIE

